Décision du Président de la SASU

ABJ ASSURANCES
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 60 rue François 1er, 75008 Paris
SIREN : 943 394 296 – RCS Paris

Décision du Président

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 Décembre 2025,
Monsieur **Arbaj Bilal**, Président de la société **ABJ ASSURANCES**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 943 394 296 et dont le siège social est situé 60 rue François 1er, 75008 Paris,

Décide ce qui suit :

Article 1 – Transfert du siège social

Il est décidé de transférer le siège social de la société, actuellement situé **60 rue François 1er, 75008 Paris**, à l'adresse suivante :
5 avenue Anatole France, 59410 Anzin, à compter du 01 décembre 2025.

Article 2 – Modification corrélative des statuts

En conséquence, l'article relatif au siège social des statuts sera modifié comme suit :

« **Article 4 – Siège social**
Le siège social est fixé au **5 avenue Anatole France, 59410 Anzin**.
Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision du Président. »

Article 3 – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour accomplir les formalités légales consécutives à la présente décision.

Fait à Anzin, le 01 Décembre 2025.

Le Président
Monsieur Arbaj Bilal